

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

POUSSIÈRES LIÉES À LA DÉMOLITION DU DOMAINE-DE-L'ESTÉREL

Estérel, le 19 mai 2022 – La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson nous a transmis un avis à la population reçu du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides qui mentionne ce qui suit :

La démolition du Domaine-de-l'Estérel a pu entraîner des poussières en suspension dans l'air. Ayant été avisée que ces poussières pourraient contenir de l'amiante, la Direction de santé publique des Laurentides, en lien avec la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), tiennent à informer les citoyens que les mesures de précaution suivantes seront mises en place.

1. Arroser les débris pour éviter le plus possible la dispersion de ces poussières dans l'air.
2. Installer une bâche sur les débris afin de contenir les poussières au sol jusqu'à leur transport dans un site légal.

Soyez assurés que la Direction de santé publique des Laurentides en collaboration avec ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, la CNESST et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suit la situation de près.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Qu'est-il arrivé lors de la démolition du Domaine-de-l'Estérel?

Après qu'une partie de la démolition fut entreprise, un inspecteur de la CNESST a suspecté la présence de fibres d'amiante dans les matériaux de démolition.

Quelles actions ont été entreprises?

Une cessation des travaux a été ordonnée par la CNESST et des mesures de prévention pour contenir les fibres d'amiante ont été ordonnées par la Direction de la santé publique des Laurentides.

Est-ce que la présence de l'amiante est confirmée?

Non, des analyses sont en cours, mais une présence d'amiante dans ce bâtiment aurait déjà été confirmée par le passé. La présence d'amiante est donc fortement suspectée.

Est-ce que l'amiante a un effet sur la santé?

Les problèmes de santé associés à l'amiante sont rares dans la population en général. Cependant, toute exposition à des fibres d'amiante dans l'air, notamment lors de travaux de rénovation, peut entraîner un risque de cancer ou de maladie pulmonaire chronique. Plus vous êtes exposé, plus ce risque augmente. Or, dans l'air extérieur, il y a une dilution qui diminue l'exposition.

Quels sont les symptômes possibles s'il y a eu contact avec les poussières d'amiante?

Les poussières, même si elles ne contiennent pas d'amiante, peuvent causer de l'irritation au niveau des voies respiratoires à court terme.

Que faire s'il y a présence de ces poussières chez moi?

Laver les surfaces et les planchers avec un linge humide. Éviter d'utiliser la balayeuse.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de santé environnementale de la Direction de santé publique des Laurentides en composant le 450 432-8735.

- 30 -

Information :

Ville d'Estérel - 450 228-3232

Direction de la santé publique des Laurentides – 450 432-8735